

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 9 décembre 2017

## P.V DE LA REUNION DU C.A

Tenue le samedi 9 décembre 2017 au « Restaurant du Rivage » à Fabrégas

Référence à rappeler : N°20171209/65-CILLSOS/FPABJCB

-----

**Présents :** Mmes S. ARDOUIN - H. BERENGER - J. FEMENIA - A-M. MURAT et MM. J-C. BARDELLI - A. BISCOS - A. BONNET - J. GATEL - J. MEDURI - F. POURCHIER - P. ROUME - A. ROZES - D. VIGLIETTI - H. VILLA

**Excusés :** Mme J. PAOLI et MM. G. MATHIEU - A. TELLE - G. TOURRIER

-----

🚩 **9h30** Le président ouvre la séance.

- Quelques légers compléments sont à apporter au CR de la réunion du bureau tenue le 14 octobre. Aucune autre observation, il est entériné. Il sera donc imprimé et diffusé.

- Aucune modification à apporter au CR de notre dernière réunion du Bureau tenue le 18 novembre dans la salle de la maison Jean Bouvet en l'absence du Président : approuvé, il sera donc tiré et diffusé comme d'habitude.

**1- Sentier du littoral :** Nos collègues Adrien BISCOS et Alain BONNET ont à nouveau participé à un examen du sentier du littoral en compagnie de MM. Serge MONIER de MART et LENEANEC de TPM. Ils ont constaté l'existence de trois points noirs :

- le premier entre Pin Rolland et St Elme où une bonne partie du sentier s'est effondrée dans la mer, en bordure du domaine militaire, et d'après M. Gilles VINCENT, l'armée serait prête à céder une partie de son domaine pour reconstituer le sentier disparu. Il serait nécessaire que la commune de La Seyne fasse aussi un effort pour céder du terrain. De son côté le Conservatoire du Littoral serait d'accord pour céder du terrain mais refuse de s'occuper des constructions bâties. Selon M Gilles VINCENT, le projet semble en bonne voie de réalisation.

- La deuxième partie concerne la section entre Mar-Vivo et la Vernette où le sentier a été fermé par les services de TPM car la falaise située au dessus de ce sentier menace de s'effondrer.

D'autre part, le sentier traverse des terrains privés et les propriétaires refusent d'investir des sommes importantes pour consolider la falaise. Cette section du sentier ne concerne qu'environ 80 mètres. M. LENEANEC a établi un projet qu'il nous fera parvenir (nous le lui rappellerons après les fêtes)

- La troisième section concerne la partie qui circule au-dessus des plages du « Bœuf ». Il semble que les autorités sont favorables pour réhabiliter ce tronçon du sentier. Mais il serait souhaitable qu'une signalisation efficace soit mise en place. Info : en cas de constats d'incivisme (déchets laissés au sol) ne pas hésiter à contacter M. ROMAN du service Propreté de notre commune et de TPM.

**2 - Déchetterie** : En accord avec tous les membres du bureau, un projet de courrier, concernant le devenir de notre déchetterie, a été établi. Le Président l'adressera à M. le Maire de La Seyne ainsi qu'à M le Président de TPM pour connaître quel avenir sera réservé à celle-ci.

**3 - Projet de construction d'un quai de 400 mètres** dans le port de commerce de Toulon. Quel avenir a ce projet ? Et surtout quelles conséquences pour notre port de Brégaillon ?

**4 - Une Pétition des résidents du chemin du Verger** a été adressée à M. le Maire dénonçant l'état de délabrement de cette voie côté Nord (élagage des végétaux envahissants et état déplorable du petit ruisseau non couvert) Ils demandent que cette voie soit enfin entretenue.

**5 - Courrier des résidents du lotissement des Genêts** suite au projet de construction de plusieurs logements sur le terrain qui leur est contiguë.

**6 - Compteur LINKY** : Mardi 12 décembre à 19h00, dans le gymnase de LERY, est organisée par la mairie une réunion d'information au cours de laquelle nous sera présenté le compteur électrique LINKY. Une délégation du CILLSOS composée de Francis POURCHIER et Adrien BISCOS participera à cette rencontre. Un CR sera rédigé à l'issue de cette réunion.

**7 - AG de MART le mardi 12 décembre** : Le CILLSOS sera représenté par nos collaboratrices Hélène BERENGER et Jocelyne PAOLI

**8 - Centre commercial de Janas** : Nous avons reçu du service de l'Urbanisme une copie du courrier de Mme MOCOR, qu'elle a adressé aux propriétaires des locaux du centre commercial de Janas les mettant en demeure de réaliser les travaux indispensables à la mise en sécurité des abords de ce centre. Cela fait suite à une demande du CILLSOS qui a constaté de nombreux points dangereux et non conformes dans cette structure vieillissante qui reçoit un public nombreux et quotidien. Depuis son édification, il y a près d'un demi-siècle, aucune mise aux normes n'a été effectuée.

**9 - Abords de la colonne à verre du chemin de Brémond** : Notre collaboratrice Hélène BERENGER s'insurge du perpétuel dépôt sauvage que quelques individus peu scrupuleux alimentent toutes les nuits à hauteur du Point K250 du chemin de Brémond sachant que le matin le véhicule de PIZZORNO viendra faire le nettoyage. D'autre part elle souhaite que les barrières de sécurité, mises en place sur la placette des Oiseaux, soient enlevées par les services de la mairie après la tenue des diverses manifestations, dont le vide-greniers du CILLSOS.

**10 - Nous avons constaté que les colonnes de tri sélectif**, positionnées à l'extrémité Sud du chemin de La Seyne à Bastian imposent aux utilisateurs de laisser leur voiture sur la chaussée, représentant ainsi un danger et un obstacle pour la circulation. L'installation de barrières promises pour délimiter l'emplacement de ces colonnes n'a toujours pas été effectuée par les services de la commune, le terrain appartenant à EDF, cela ne facilite pas les choses. En attendant, ce lieu est devenu une véritable déchetterie sauvage.

**11 - Nous avons reçu un courrier de Mme PARENT** qui constate une invasion permanente de sangliers sur sa propriété. Peut-on efficacement limiter leur prolifération ? Le tir au fusil n'est pas possible car trop proche des habitations. La société de chasse Seynoise a été informée et peut-être que les chiens de battue feront fuir ces animaux nuisibles vers la forêt communale.

## **12 – Invitations diverses :**

- Le 19.11.17 : concert de la Sainte Cécile donné par la philharmonique « la Seynoise »
- Le 18.11.17 : inauguration « j'ai rencontré une charrette »
- Le 02.12.17 : inauguration des 32<sup>èmes</sup> fêtes calendales
- Le 05.12.17 : cérémonie nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- Le 17.12.17 : Bain de Noël
- Le 18.12.17 : Cérémonie en mémoire de la disparition du sous-marin « Protée »

## **13 - Lu dans la presse :**

- Le 17.11.17 : Les Maquisards de la solidarité verte quittent Mauvéou et offrent un cercueil au maire de La Seyne
- Le 18.11.17 : Des voitures anciennes en vedette à la résidence Korian le Cap Sicié
- Le 20.11.17 : La ville honore les volontaires de la réserve de sécurité civile
- Le 21.11.17 : Carton plein pour le loto de « La Seyne de l'Espoir »
- Le 21.11.17 : Les Mouissèques au rendez-vous du Beaujolais
- Le 01.12.17 : Une battue mouvementée mais efficace
- Le 04.12.17 : Le centre Leclerc a offert 1000 euros de jouets à « La Seyne de l'Espoir »
- Le 04.12.17 : « Pompy » en tête des gondoles d'Intermarché à La Seyne, Ollioules et Six-Fours
- Le 05.12.17 : Des fêtes entre tradition et modernité à La Seyne
- Le 05.12.17 : Le grand quai tombe à l'eau, un nouveau projet émerge
- Le 06.12.17 : Nouveau quai : une surprise et beaucoup de questions

## **14 - Tour de table :**

A. ROZES : souhaite que la commune de La Seyne attaque les personnes qui s'opposent à la réalisation d'un cinéma à La Seyne pourtant d'intérêt général. (Voir par exemple la ville de Sanary)

H. BERENGER : souhaite que le petit giratoire à l'entrée Sud du chemin Jean Ghibaudo, soit reconstitué. Elle souhaite également que des contrôles de vitesse soient plus fréquents et plus efficaces sur les chemins Ghibaudo et Fabre à Gavet.

A. BONNET : suggère qu'à chaque problème soulevé, et dans la mesure du possible, nous proposons une solution qui sera étudiée collégalement entre les membres du Bureau. Il demande également que tous les membres du Bureau s'impliquent davantage dans l'organisation de nos vide-greniers.

J. MEDURI : s'insurge, à juste titre, contre le comportement des riverains du Vallat du Loup, à l'extrémité Sud du chemin Paradis, qui se sont approprié son lit. Que deviendra cette zone le jour d'une forte pluie ? La commune devrait faire valoir ses droits et faire respecter la loi. A quand la pose d'une clôture de cet espace public, pourtant promise par l'ancien chef des services techniques ? Il s'engage à rédiger un courrier à adresser à la mairie.

S. ARDOUIN : il est impératif de verbaliser les contrevenants aux règlements du code de la route même dans les lotissements. Surtout, faire respecter les sens interdits.

J. FEMENIA : confirme que les règles du permis de conduire doivent être appliquées, « même dans les lotissements » ! De plus une panne d'éclairage public étant survenue, elle a contacté Allo La Seyne, mais à ce jour toujours pas d'intervention.

F. POURCHIER : exprime ses remerciements pour le remplacement du miroir du carrefour des « Quatre Chemins du Mai » mais aussi pour tous ceux qui étaient devenus opaques ou avaient disparus.

Le Président remercie très sincèrement Anne-Marie MURAT pour son implication dans l'organisation de nos vide-Greniers. Elle cède la place à nos deux collaboratrices Jocelyne PAOLI et Josette FEMENIA.

J. GATEL : nous informe qu'à Saint Malo, où il possède un bien, l'activité de la police municipale semble être particulièrement efficace. Elle intervient rapidement sur simple appel téléphonique...

## **15 – Magazine « Le Seynois » N° 77 des mois de novembre et décembre**

- ✚ **12h00** Le président lève la séance en souhaitant à tous et à chacun de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année. Il invite tous les participants à lever le verre de l'amitié et donne rendez-vous à l'année prochaine.

**Prochaine réunion du Bureau le samedi 27 janvier 2018 à 9h00**  
**Suivie de la réunion de Quartier N°1 à 10h00**  
**Club House des tennis de Barban**

Le secrétaire de Séance :  
**Francis POURCHIER**

Le Secrétaire Général :  
**Adrien BISCOS**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier et son suppléant**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord et sa suppléante**
- **Mme la Conseillère Régionale**
- **M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2017**